

*1<sup>re</sup> édition du colloque co-organisé par le Tribunal de commerce d'Angers  
et la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion.*

*Sous la direction scientifique d'Émilie GICQUIAUD, Maître de conférences en Droit.*



# LES ENTREPRISES À L'ÈRE DE LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS

---

**Vendredi 07 juin**  
de 14h00 à 17h30

---

Amphi. ARDOISE  
à la Faculté de Droit,  
d'Économie et de Gestion  
Université d'Angers

**Inscription en ligne obligatoire**



## I PRÉSENTATION

*En dépit des réformes qui se succèdent depuis 1984 afin d'inciter les entreprises à se tourner vers les procédures dites préventives lorsque se présentent des difficultés, les professionnels du droit des procédures collectives regrettent une sollicitation des tribunaux qui demeure tardive.*

*Pourtant, le livre VI du code commerce propose une large palette d'outils et de procédures qui permettent aux entreprises, quelles que soient leurs tailles ou leurs activités, d'anticiper au mieux le risque de défaillance. Le programme de ce colloque a vocation à décrire les différents outils et techniques juridiques mis à la disposition de l'entrepreneur afin de l'inciter à anticiper les difficultés rencontrées par son entreprise, et ainsi à les dépasser.*

## I PROGRAMME

14h00 Allocution d'ouverture

**Christophe DANIEL**, Doyen de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion de l'Université d'Angers.

**Pierre DEREMAUX**, Président de l'Association des Juges Consulaires d'Angers.

14h15 **I. INFORMER LE CHEF D'ENTREPRISE**

15h15 **Référence théorique**

*La méconnaissance du droit des entreprises en difficulté par les chefs d'entreprise*

**Émilie GICQUIAUD**, Maître de conférences en droit privé, Université d'Angers.

**Expérience pratique**

*Le rôle de l'expert-comptable/CAC dans l'information juridique du chef d'entreprise*

**Guillaume FERRON**, Expert-comptable, Cabinet ADECIA.

*Le rôle des organisations professionnelles*

**Julien BERTHIAS**, Secrétaire général, FFB Maine et Loire.

15h30 **II. ALERTER LE CHEF D'ENTREPRISE**

16h30 **Référence théorique**

*L'obligation professionnelle d'alerter le chef d'entreprise en difficulté*

**Caroline HOUIN BRESSAND**, Professeur de droit privé, Université de Lorraine.

**Expérience pratique**

*Détecter les signaux d'alerte*

*L'importance du trio : dirigeant – expert-comptable – banquier*

**Maître DOLLEY**, Administrateur Judiciaire, Conseil National des Administrateurs Judiciaires et des Mandataires Judiciaires.

*La commission prévention du Tribunal de commerce*

**Pierre DEREMAUX**, Président de l'Association des Juges Consulaires d'Angers.

16h30 **III. ACCOMPAGNER LE CHEF D'ENTREPRISE**

17h30 **Référence théorique**

*L'ineffectivité regrettable des procédures collectives préventives*

**Véronique MARTINEAU BOURGNINAUD**, Professeur de droit privé, Université de Lille.

**Expérience pratique**

*Le déroulement des procédures préventives*

**Maître MERCIER**, Administrateur Judiciaire, 2M&associés.

*Retour d'expérience d'une entreprise ayant bénéficié d'une conciliation, d'un RJ et d'un plan abouti*

**Bruno VERGNE**, Dirigeant de l'entreprise SLTS SAS.

Synthèse et remerciements ■

Organisateurs :



Partenaires :



## TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

19 rue René Rouchy  
49 000 Angers

## FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

Université d'Angers  
13 allée François Mitterrand  
49 036 Angers

## CENTRE JEAN BODIN

Recherche Juridique et Politique  
Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion  
13 allée François Mitterrand  
49 036 Angers

## CONTACTS

Centre Jean Bodin :  
[secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr](mailto:secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr)

Tribunal de commerce d'Angers :  
[pierre.deremaux@bbox.fr](mailto:pierre.deremaux@bbox.fr)

Inscription en ligne obligatoire

